



PREFET DE LA MOSELLE

Direction départementale des territoires

Service de l'aménagement, de la biodiversité  
et de l'eau

Mairie de MENSKIRCH

1 Rue du Lavoir

57320 MENSKIRCH

Dossier suivi par : Romain DECCO  
Tél. : 03 87 34 33 64  
Fax : 03 87 34 33 23  
Mél : romain.decco@moselle.gouv.fr  
Réf. : RD/RS

Objet : Dossier de déclaration concernant la mise aux  
normes du système d'assainissement des  
communes de MENSKIRCH et CHEMERY-LES-  
DEUX

Metz, le 15 AVR. 2016

P. J. : 1 dossier  
Récépissé de déclaration

Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement  
(Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

Mise aux normes du système d'assainissement  
communes de MENSKIRCH et CHEMERY-LES-DEUX

Ce dossier a été déposé par :

Syndicat Intercommunal d'Assainissement de l'Anzeling  
3 Bis Rue de France  
57320 BOUZONVILLE

Je vous transmets, sous ce pli, pour information :

- un exemplaire du dossier de déclaration,
- un exemplaire du « **récepissé de déclaration n°57-2016-00148** » en date du 15 avril 2016, accompagné du courrier de notification.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie  
durant une période de un mois minimum, copie du récepissé de déclaration.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage  
précisant les dates de publication.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération  
distinguée.

LA RESPONSABLE DE L'UNITÉ POLICE DE L'EAU  
*PJ, la chargée de mission Police de l'eau*

VALÉRIE ANTOINE-POTIER

*Chantal BICHLER*